

# ARTICLE paru semaine 37 sur AEF info, revue numérique nationale, publié par l'antenne de Bourgogne Franche Comté.

Les écoles de production en quête d'un statut et de financements pérennes. Exemple à Dole (Jura).

Par [Alexandra Caccivio](#)

Vincent Bidault

Les écoles de production forment les jeunes qui, en décrochage scolaire, n'ont pas de solution, y compris dans l'apprentissage. Leurs formations, très pratiques, sont réalisées au sein de l'école qui est également une entreprise proposant des prestations marchandes. Créée en 2013, Juralternance ouvre ainsi en [septembre 2014](#) une 2e filière, pour préparer ses élèves au CAP métallerie-serrurerie. Cette formation, à Dole, est soutenue par la fondation A2I. Elle ne bénéficie d'aucune aide publique. C'est pourquoi la FNEP (Fédération nationale des écoles de production) travaille à la reconnaissance, par l'État, des écoles de production. Elles sont 20 en France, auxquelles s'ajoutent 5 en cours de création (Nord, Bretagne, Paca, Bourgogne). "93 % des jeunes formés en école de production obtiennent le diplôme préparé", souligne Serge Le Tourneur du Breuil, délégué général de la FNEP.

Créée il y a un an, l'école de production Eccofofor-Juralternance de Dole a formé en 2013-2014 cinq jeunes, en décrochage scolaire, aux métiers du pneu (montage, démontage, réparation, appairage...). En [septembre 2014](#), elle ouvre une nouvelle formation à l'issue de laquelle les 8 jeunes inscrits se présenteront au CAP métallerie-serrurerie. Gérée par l'association Eccofofor (écouter, comprendre, former), Juralternance est un établissement privé d'enseignement technique hors contrat, labellisé par la Fédération nationale des écoles de production. Il remplit, à ce titre, le cahier des charges imposé par la FNEP pour "garantir une qualité homogène" dans le réseau qui compte, en France, une vingtaine d'établissements (dont la moitié en Rhône-Alpes), indique Serge Le Tourneur du Breuil, délégué général de la FNEP.

Les écoles de production se présentent comme des "écoles-entreprises" qui accueillent les jeunes dès 15 ans. Concrètement, Juralternance dispose d'un centre auto, à Dole, où les élèves, encadrés par des maîtres professionnels (des mécaniciens auto salariés de l'école de production), fournissent des prestations à de vrais clients (vente et pose de pneus neufs ou d'occasion, vidanges, vérification et échange des amortisseurs...). "Les écoles de production s'appuient sur une pédagogie inductive (j'apprends en faisant)", détaille Serge Le Tourneur du Breuil. Les élèves passent deux tiers de leur temps en atelier. Un tiers est réservé aux apprentissages des savoirs de base : lire, écrire, compter.

## DES JEUNES QUI N'ONT PAS TOUJOURS LE NIVEAU CM2

À la différence de l'apprentissage, les jeunes restent sur le même site, les cours étant dispensés dans une salle attenante au garage ou à l'atelier. Ces cours sont assurés par des enseignants (pour certains retraités) bénévoles. Ces enseignants s'appuient sur le livret personnel de connaissances et de compétences de l'Éducation nationale pour valider les acquis et bâtir leur progression pédagogique. "Nous avons des élèves qui, même s'ils ont 16 ans, n'ont pas encore le palier 2 (CM2)", indique Jean-Yves Millot, directeur de Juralternance.

Les écoles de production accueillent en effet "des jeunes qui, s'ils n'étaient pas chez nous, ne seraient nulle part", poursuit-il. Certains n'ont pas le niveau pour suivre un CAP ; d'autres n'ont pas la maturité suffisante pour s'insérer dans le monde du travail comme l'exige l'apprentissage classique ; d'autres encore, malgré leur volonté de poursuivre dans le système éducatif traditionnel, "ont été refusés partout". Parmi les jeunes inscrits à Juralternance figurent par exemple des élèves qui ont quitté l'école à 12 ans. "98 % des enfants du voyage sont dans ce cas : ils sont instruits par les cours du Cned sauf que, parce qu'ils sont seuls, ils n'apprennent pas vraiment voire ils désapprennent", souligne Jean-Yves Millot.

## UN TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES À 45 %

Si toutes les écoles de production préparent les jeunes qu'elles accueillent à un diplôme de l'Éducation nationale (du CAP au bac pro), Juralternance n'est pas dans ce cas de figure, pour la première formation qu'elle a ouverte. "Il n'existe pas, sur le métier du pneu, de diplôme parce qu'il s'agit d'un métier émergent", explique Jean-Yves Millot. Ce métier apparaît comme émergent car il intègre la collecte et la

Vincent Bidault

valorisation des pneus d'occasion (issus, par exemple, de voitures accidentées). "Nous achetons des pneus qui peuvent être valorisés plutôt que d'être broyés. Cela demande, derrière, tout un travail pour les trier, les apaiser, les tester, les mettre en vente et les monter." Juralternance constitue un dossier pour obtenir, auprès du ministère du Travail, la création d'une certification que l'école pourra ainsi faire passer à ses élèves.

La filière métallerie-serrurerie, elle, permettra de préparer en deux ans les jeunes au CAP. "Cela ne veut pas dire qu'ils auront tous le CAP car certains sont des primo-arrivants qui ne maîtrisent pas le français, souligne Jean-Yves Millot. Cependant, notre pari, c'est qu'ils trouveront quand même du travail." Selon Serge Le Tourneur du Breuil, "93 % des jeunes formés en école de production obtiennent le diplôme préparé" et près de 100 % d'entre eux trouvent un emploi à la sortie (qu'ils aient le diplôme ou pas). "45 % poursuivent leurs études après avoir obtenu en école de production un CAP ou leur bac pro alors qu'ils rejetaient l'école ou qu'ils étaient rejetés de l'école", ajoute-t-il.

## JURALTERNANCE À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX MOYENS FINANCIERS

À l'issue de la première année de fonctionnement, les élèves de Juralternance ont soit signé un contrat d'apprentissage, soit intégré la filière métallerie-serrurerie pour préparer le CAP. Un seul des jeunes, parce qu'il a eu des soucis familiaux, reste à l'école de production, dans la même filière, pour préparer le CFG (certificat de formation générale). L'objectif : qu'il puisse ensuite entrer en apprentissage. "Certains jeunes auront besoin de rester deux peut-être trois ans mais notre objectif est qu'ils sortent avec une solution", dit Annie Millot, enseignante à l'école de production.

Identifiée sur son territoire, Juralternance accueille des jeunes qui lui sont adressés par les missions locales, par les Mecs (maisons d'enfants à caractère social) et par l'Éducation nationale. Son budget s'élève, en 2013 avant l'ouverture d'une nouvelle section, à 300 000 euros financés à près de 60 % par l'activité commerciale du centre auto. Le reste est issu des subventions accordées par le conseil régional et par des fondations, au premier rang desquelles la Fondation de France.

Juralternance emploie, à la rentrée en septembre, 4,25 ETP et deux contrats aidés. Le chiffre d'affaires sera développé avec les prestations qui seront proposées par les élèves en métallerie-serrurerie. L'ouverture de cette filière est soutenue par la fondation A2I (Agir pour l'insertion dans l'industrie). Grâce à l'ouverture de cette section, de plus, l'école de production espère également pouvoir bénéficier de la taxe d'apprentissage à laquelle elle ne pouvait prétendre puisqu'elle ne délivrait jusqu'alors aucun diplôme reconnu.

## DES ÉCOLES EN QUÊTE D'UN STATUT

La reconnaissance des écoles de production fait partie des chantiers prioritaires de la FNEP. "L'État n'est pas hostile aux écoles de production mais il ne semble pas encore prêt à les soutenir, indique Serge Le Tourneur du Breuil. C'est dommage quand on voit les résultats obtenus. Nous avons une vraie place dans les dispositifs de 'raccrochage' scolaire. Il faut qu'on nous trouve un statut qui permettra de financer de manière pérenne notre fonctionnement. Nous avons constitué fin juillet un groupe de travail avec nos partenaires (les branches et les syndicats). Il a pour mission d'élaborer une stratégie (pour obtenir cette reconnaissance) qui sera présentée lors de notre prochain conseil d'administration en octobre."

Cette reconnaissance nationale permettrait également de mobiliser les régions. "Les régions Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais sont les seules à financer les écoles de production à hauteur de 25 à 30 %", précise-t-il. [Aujourd'hui](#), plusieurs projets de création sont en cours, en Bretagne (à Quimperlé), en Paca (à Marseille), dans le Nord-Pas-de-Calais (à Lens et à Sallaumines) et en Bourgogne (dans une ville dont le nom n'est pas arrêté).